



DEVIS "SOLO" 2010

OBJET : Accès pour consultation de la base de données HosmaT[®] : Fournisseurs / Marques / Produits ou services.

CONDITIONS DE CONSULTATION DES BASES DE DONNEES HosmaT[®] :

Le principe de tarification est le suivant : La partie payante d'HosmaT[®] est pondérée (voir ci-dessous). A chaque consultation, le nombre de points correspondants sera décompté de votre abonnement.

La Formule Solo est destinée aux utilisateurs individuels mais ayant des besoins réguliers d'informations et de consultation des bases de données HosmaT[®]

<i>Fichiers concernés</i>	<i>Actions</i>	<i>Points décomptés</i>
Annuaire	Accès à une liste	2 points
Annuaire	Accès à une adresse	10 points
Annuaire	Envoi d'un E-mail	1 point
Carte Sanitaire	Toutes	Gratuit
Vigilances Sanitaire	Toutes	Gratuit
Assurance Qualité	Toutes	Gratuit
Marquage CE	Toutes	Gratuit

COUT : pour une durée maximale de un an

TVA à 19,6%

<i>Formule</i>	<i>Nb de Points</i>	<i>€ TTC</i>	<i>€ TTC/Point</i>
Solo	500	84,50	0,169

CONFIDENTIALITE : Le code d'accès communiqué par *JMB BIO-MEDICAL* est confidentiel et ne peut être divulgué ou communiqué à une tierce personne/établissement sans autorisation écrite préalable.

MODALITES : Faire parvenir un bon de commande en indiquant : nom, fonction, établissement, coordonnées, tél/fax et **adresse e-mail de l'utilisateur**.

PAIEMENT :

- Secteur public : sur facture par mandat administratif,
- Secteur privé : par chèque à la commande avec facture de régularisation.